Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212900120-20260605-DELIB_18_2026-DE

Département du Finistère

DÉLIBERATION N° 18/2026
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOLAZEC

Nombre de membres En exercice :	11
Nombre de membres Présents :	9
Nombre de suffrages Exprimés :	**10**
VOTE :	
Pour :	**10**
Contre :	0
Abstentions :	**0**

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18 heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOLAZEC, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de : Madame JÉZÉQUEL Coralie, Maire
Présents : M. SUET François, Mme LE ROUX Audrey, M. TANGUY Auguste, M. TRIFFAUT Jean-Luc, M. REMY Pascal, Mme COTONNEC Chantal, M. LE CAIGNARD Claude, Mme MANCHEC Isabelle.
Absents excusés : M. LENCOT Gwénaël, LOZAC'H Corinne
Procurations : M. LENCOT Gwénaël à Mme JÉZÉQUEL Coralie
Secrétaire de séance : Mme MANCHEC Isabelle

Objet : Participation financière aux charges de fonctionnement des écoles année 2025-2026

Madame la Maire rappelle qu'une participation financière est demandée par certaines communes ou les enfants de Bolazec sont scolarisés.

Conformément à l'article L. 212-8 du Code de l'éducation qui précise que *« lorsque les écoles maternelles, les classes enfantines ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence ».*

Madame le Maire précise avoir reçu à ce jour les demandes du SRPI, regroupement de Carnoët, Plourac'h, Plusquellec, montant de la participation demandée, 780.36 €, de Bulat-Pestivien, 570.00 €,
Madame la Maire propose de donner un avis favorable aux demandes des communes précitées pour l'année 2025-2026.

Le Conseil à l'unanimité donne un avis favorable aux demandes des communes du SRPI, regroupement de Carnoët, Plourac'h, Plusquellec, pour montant de 780.36 € et de de Bulat-Pestivien pour un montant de 570.00 €, pour l'année 2025-2026.

Secrétaire de séance :

Madame MANCHEC Isabelle

Pour extrait certifié conforme,

La Maire,
Madame JÉZÉQUEL Coralie

MAIRIE DE BOLAZEC (Finistère)